

Suisse alémanique : les bureaux entre coupes budgétaires et projets

Autor(en): **Krill, Marie-Jeanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **86 (1998)**

Heft 1414

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284619>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Suisse alémanique: les bureaux entre coupes budgétaires et projets

Lorsque le gouvernement jurassien mit le holà à ses investigations trop incisives dans les mondes législatif et politique, Marie-Josèphe Lachat préféra quitter le bureau de l'égalité plutôt que d'accepter d'en faire un simulacre. Trop franchement féministe, Catherine Laubscher-Paratte posa un «problème de personne». A Zoug, le bureau de l'égalité a été fermé pour cause d'indécision politique: décidément trop à gauche, trop féministe. L'année 1996 vit à la fois l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité et la remise en cause de la nécessité même des bureaux suite aux restrictions budgétaires généralisées. A Fribourg pourtant, l'un des trois bureaux de l'égalité bilingues, avec celui de Berne et du Valais, c'est l'administration cantonale qui prend en charge le coût élevé des frais de traductions. Alors? Comme toujours, la différence est à chercher au niveau des volontés politiques. Et de la créativité des bureaux...

Utiles, les Bureaux de l'égalité? En Suisse alémanique, cette question devient carrément récurrente du côté des autorités qui cherchent à faire des économies. Les réponses ne sont toutefois pas partout les mêmes. A Zoug, le Bureau de l'égalité a été supprimé sans autre forme de procès. A Zurich, une proposition du même type a en revanche suscité une véritable levée de boucliers parmi les associations féminines et au sein de larges couches de la population. Kathrin Arioli, du Bureau cantonal zurichois de l'égalité, en est convaincue: la bataille menée et gagnée au Grand Conseil en novembre 1995 aura fina-

lement été bénéfique. «Il y a deux ans, nous nous battions pour notre survie. Aujourd'hui, nous avons trouvé une nouvelle légitimité. On nous prend davantage au sérieux. Nous n'avons plus besoin de nous justifier sans cesse», fait-elle valoir. La bataille zurichoise a même eu des incidences positives ailleurs en Suisse alémanique, à Bâle notamment. «L'exemple de Zurich a eu une influence sur le climat politique. Nos autorités ont compris qu'il ne serait pas opportun de proposer de supprimer notre Bureau», souligne Ingrid Rusterholtz, l'une de ses responsables.

Financé par des fonds de la loterie et non pas par les contribuables, le Bureau saint-gallois vit dans la précarité depuis sa création. «Nous avons à plusieurs reprises été menacées, relève la juriste Antje Ziegler Schmidt. La dernière fois au printemps dernier. Finalement, nous avons pu obtenir un répit. Nous pourrions continuer à fonctionner pendant quatre ans. Mais ce délai passé, nous devrions à nouveau prouver notre utilité.»

A Berne et à Lucerne, des discussions du même genre ont eu lieu en 1995 et 1996 dans les Grands Conseils respectifs. «Notre position s'en est finalement trouvée renforcée», estime le Lucernois Luzius Hafen, l'un des seuls hommes à travailler au sein d'un Bureau de l'égalité. Un sentiment que partage sa collègue bernoise Marie-Louise Barben. Avec un bémol: «Nous manquons d'argent pour assumer de gros mandats sur plusieurs années», déplore-t-elle.

Cette insécurité n'a toutefois pas entamé l'enthousiasme et le dyna-

misme des Bureaux alémaniques. Cette année, ils ont participé de manière très active à la Campagne nationale contre la violence conjugale, une campagne qui a eu un bon écho outre-Sarine. Bâle a même développé, dans ce domaine, un nouveau concept de prévention et Berne va mettre en place, l'année prochaine, un programme visant les auteurs de telles violences contre les femmes.

L'application de la nouvelle loi sur l'égalité, entrée en vigueur en été 1996, occupe également beaucoup les Bureaux alémaniques. «Les femmes qui s'adressent à nous en cas de litige sont nombreuses. Malheureusement, si la loi a changé, la pratique des tribunaux, elle, n'a pas encore vraiment évolué», regrette Antje Ziegler Schmidt.

«A Zurich, les gens ont compris que nous avons un rôle indispensable à jouer en cette période de chômage et de crise», remarque Kathrin Arioli. C'est dans cette perspective que le Bureau zurichois va se concentrer, l'année prochaine, sur des projets liés à la formation et à l'apprentissage. Une étude sur les femmes et le travail sera publiée. Très attentif à soigner son image dans le public, le Bureau zurichois va par ailleurs créer son site sur Internet.

A Bâle, les questions liées à l'emploi prennent aussi de plus en plus d'importance. «Ces problèmes figurent en tête des préoccupations des femmes qui nous contactent», indique Ingrid Rusterholtz. Déjà très sensible à cette problématique, le Bureau bâlois va continuer à s'associer, l'année prochaine, à la concrétisation de nouveaux modèles de partage du temps de travail au sein de l'administration. Soucis identiques à Berne, où le Bureau cantonal va participer en 1998 à un programme national destiné à encourager les jeunes filles à suivre un apprentissage. «Le chômage, les droits des femmes dans le monde du travail, les possibilités d'allier vie professionnelle et vie familiale constituent actuellement les points forts de notre activité», note Marie-Louise Barben.